

Image not found or type unknown



Chèque impayés et reconnaissance de dette

Par **martin**, le **29/10/2009** à **12:51**

Bonjour,rrrnJe suis victime de chèques impayés pour un montant de 20000€ et j'ai aussi en ma possession une reconnaissance de dette de 11000€, l'emetteur des chèques est interdit bancaire, quels sont mes recours et puis je engager la responsabilité de la banque ?rrrnJe vous remercie pour votre aide.rnrnBien cordialement